

GUËT ET CIE,  
puis GUËT, RAFFARD ET C<sup>IE</sup>, Paris  
(ANCIENNE MAISON DE BANQUE AUDÉOUD)

Etude de M<sup>e</sup> BERTINOT Jeune, avoué à Paris, rue Lafayette, n° 36.

VENTE SUR LICITATION,  
(Feuille de Provins, 17 avril 1880)

Au plus offrant et dernier enchérisseur,  
En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, au Palais  
de Justice, à Paris, salle des criées, à deux heures de relevée,

EN DEUX LOTS, savoir :  
1<sup>er</sup> LOT.

Sise à La Ferté-Gaucher, rue Saint-Romain, 28, arrondissement de Coulommiers  
(Seine-et-Marne) ;

2<sup>e</sup> LOT,

TROIS PIÈCES DE TERRE

Sises sur le territoire de Courtacou (Seine-et-Marne).

L'adjudication aura lieu le samedi 8 mai 1880, à deux heures. On fait savoir à tous  
ceux qu'il appartiendra : Qu'en exécution d'un jugement rendu par la première  
chambre du tribunal civil de la Seine, le 18 mars 1880, enregistré; Aux requête,  
poursuite et diligence de :

Madame Laure-Adèle Prieur, veuve de M. Romain-Gabriel-Étienne Prieur,  
propriétaire, demeurant à Paris, rue des Petites-Écuries, n° 7,

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Charles-Marie-Louis Bertinot jeune, demeurant à Paris, rue  
Lafayette, n° 36 ;

En présence, ou eux dûment appelés, de :

1° M. Clément-Oscar Guët, banquier, demeurant à Paris, rue de Paradis-  
Poissonnière, n° 22 bis ,

Au nom et comme tuteur naturel et légal de M. François-Amédée Gabriel Oscar  
Guët, son fils mineur,

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Henri Chain, demeurant à Paris, rue Lafayette, n° 43 ;

2° M. Eugène-Auguste-Oscar Guët, banquier, demeurant à Paris, rue de la Grange-  
Batelière, n° 24 ;

3° M. François-Charles-Maurice Jacquesson <sup>1</sup>, négociant, et madame Adèle-Marie  
Gabrielle Guët, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Paris, rue de  
Paradis-Poissonnière, n° 7 ;

4° M. Gustave Bouchardat, agrégé à la Faculté de médecine de Paris et à l'école  
supérieure de pharmacie de Paris, et madame Claire-Henriette-Françoise Guët, son  
épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Paris, boulevard Saint-Germain, n° 108,

---

<sup>1</sup> Maurice Jacquesson (1847-1930) : grossiste en sel, administrateur des Salins du Midi à Paris (1918) et  
de la Compagnie de l'Ouest agricole à La Rochelle (1922).

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Louis Popelin, demeurant à Paris, rue Le-Peletier, n<sup>o</sup> 22 ;  
5<sup>o</sup> Madame Rosalie-Henriette-Stéphanie Prieur, veuve de M. Simon-Joseph Vuillemin,  
demeurant à Paris, rue des Petites-Écuries, n<sup>o</sup> 7,

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Albert de Biéville, demeurant à Paris, rue Laffitte, n<sup>o</sup> 52 ;

Et encore en présence de M. Paul-Jules Audéoud, banquier, demeurant à Paris, rue  
de Hambourg, n<sup>o</sup> 15,

Au nom et comme subrogé tuteur du mineur Guët, sus-nommé ; Il sera procédé, le  
samedi 8 mai 1880, à deux heures de relevée, en l'audience des criées du tribunal civil  
de la Seine, séant au palais de justice, à Paris, salle des criées, à la vente sur licitation, au  
plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots, des immeubles dont la désignation  
suit ;

#### DESIGNATION.

Premier lot.

Maison sise à La Ferté-Gaucher, arrondissement de Coulommiers (Seine-et-Marne),  
rue Saint-Romain, n<sup>o</sup> 28. Comprenant un corps de bâtiment, moitié sur caves et  
exhaussé de trois marches sur la rue, avec petit jardin. Le corps de bâtiment se compose  
de : un rez-de-chaussée de quatre pièces (salle à manger, cuisine, chambre à coucher,  
cabinet de toilette). Et d'un premier étage également de quatre pièce» (deux chambres  
à coucher, cabinet de toilette et cuisine), avec grenier.

Deuxième lot.

#### PREMIÈRE PARTIE.

Une pièce de terre sise territoire de Courtacou (Seine-et-Marne), lieu dit la Pièce des  
Gain», d'une contenance de 18 ares 67 centiares, tenant du levant, du couchant et du  
midi à madame veuve Prieur, et du nord à l'ancien chemin de Courtacou.

#### DEUXIÈME PARTIE.

Une pièce de terre sise même territoire, lieu dit la Triboulette, d'une contenance de 4  
ares 90 centiares, tenant d'un côté et du midi à madame veuve Prieur, du couchant à  
M. Leprivier. troisième partie. Une pièce de terre sise même territoire, lieu-dit le Bois de  
Fortailles, d'une contenance de 76 ares 63 centiares, tenant du levant à M. Auguste  
Dupré, du couchant à madame Moniaud, par hache rentrante à madame Chérié et  
madame Prieur, d'un bout du nord sur tournaille à Verneil, et par la susdite hache à  
madame Chérié, d'autre bout du midi à la route de Paris à Sézanne.

#### MISES À PRIX.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges, le»  
enchères seront reçues sur les misés.» prix fixées par le jugement sus-énoncé, savoir :

Pour le premier lot, à la somme de mille francs, ci 1,000 fr.

Pour le deuxième lot, à la somme de mille francs, ci 1.000

Total de mises à prix ; deux mille francs, ci 2.000 fr.

Fait et rédigé à Paris, le 9 avril 1880, par l'avoué poursuivant.

Signé : BERTINOT Jeune.

---

Compagnie générale des mines de diamants  
Société anonyme, capital 9 millions.  
Siège social : 44, rue La-Fayette, à Paris.  
(Cote de la Bourse et de la banque, 18 septembre 1882)

Le premier conseil d'administration est composé statutairement ainsi qu'il suit :  
M. Paul-Jules Audéoud, de la maison Audéoud, Guët et Cie, banquiers, demeurant à  
Paris, rue Halévy, 4 ;

---

COMPAGNIE PARISIENNE  
D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ  
Assemblée générale annuelle du 29 mars 1888.  
(*Le Journal des débats*, 7 avril 1883)

Les administrateurs sortant cette année sont :  
Guët...

---

Union-Incendie <sup>2</sup>  
(*L'Argus*, 4 mai 1884)

Assesseurs : MM. le vicomte de Fayet et Guët ;

---

Union-Vie  
(*L'Argus*, 4 mai 1884)

Le même jour a eu lieu l'assemblée de l'Union-Vie.  
MM. Ad[olphe] d'Eichthal présidait la réunion, avec MM. Audiffred et Eug. Guët,  
comme assesseurs.

---

Progrès National-Vie  
(*L'Argus*, 3 mai 1885)

l'assemblée générale ordinaire a eu lieu, le 29 avril, sous la présidence de  
M. Koechlin-Schwartz, avec le concours de MM. Guët et Guidacci comme assesseurs.

---

Union-Vie  
(*L'Argus*, 3 mai 1885)

MM. Eugène Guët et le général Melon remplissaient les fonctions d'assesseurs.  
MM. d'Eichthal, Audéoud et Velay, administrateurs sortants, réélus.

---

SALINS DU MIDI  
(*Le Capitaliste*, 17 juin 1885)

---

<sup>2</sup> L'Union-Incendie, fondée en 1828, et sa sœur l'Union-Vie, fondée l'année suivante, fiefs de la Haute Banque protestante, étaient les plus grosses compagnies d'assurances de l'époque. Nationalisées à la Libération, elles ont été fondues en 1968 dans l'Union des assurances de Paris (UAP), elle-même passée en 1996 sous le contrôle d'Axa.

MM. Dollfus-Galline et Guët ont été nommés commissaires des comptes pour l'exercice 1885.

---

Union-Incendie  
(*L'Argus*, 22 avril 1886)

Le 21 courant a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires de l'Union-Incendie, sous la présidence de M. Ad. d'Eichthal, assisté de MM. le comte de Fayet et Eug. Guët comme assesseurs.

---

France-Incendie  
(*L'Argus*, 8 mai 1887)

La séance était présidée par M. Drouin, avec M. Eug. Guët et Carez, comme assesseurs.

---

(*Le Journal des débats*, 30 mai 1887)  
M. Guët, administrateur judiciaire, demeurant square des Batignolles, n° 18.

---

COMPAGNIE PARISIENNE  
D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ  
Assemblée générale annuelle du 29 mars 1888.  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 avril 1888)  
(*Le Capitaliste*, 26 décembre 1888)

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....  
Les administrateurs sortants, cette année, sont : MM. Guët, Marguerite, comte de Ségur, Troost. Ils sont rééligibles

---

Union-Incendie  
(*L'Argus*, 21 avril 1889)

La séance était présidée par M. Ad. d'Eichthal, avec MM. le comte de Fayet et Guët comme assesseurs.

---

Union-Vie  
(*L'Argus*, 21 avril 1889)

L'assemblée des actionnaires a eu lieu le 30 avril sous la présidence de M. Ch. Mallet, avec MM. Guët et Rousseau, comme scrutateurs.

---

Affaire du maire de Fougères  
(*Le Journal des débats*, 19 février 1891)

[...] M. Guët, banquier, vient dire que Boulais lui doit environ 80.000 fr.

---

La Réunion (maritime)  
(*L'Argus*, 29 mars 1891)

MM. Vernes, Guët et Ch. Demachy, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

L'Union-Incendie  
(*L'Argus*, 1<sup>er</sup> mai 1892)

MM. Maigret, Léon Landais et Eugène Guët, ont été nommés censeurs pour 1892.  
M. Guët remplace M. Fontaine, décédé

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 1<sup>er</sup> mai 1892)

L'assemblée de la branche-vie de l'Union, qui a eu lieu le même jour, réunissait 174 actionnaires et 1.342 actions. Elle était présidée par M. d'Eichthal, avec MM. Guët et le général Melon, comme assesseurs, et M. Albert Faure, comme secrétaire.

---

Compagnie d'assurances maritimes « La Réunion »  
Dissolution.  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 février 1893)

Commission de liquidation, composée de MM. Ad. Vernes, Jules Marcuard, Ch. Demachy, O. Guët, Robert Jameson, Georges Mallet, anciens administrateurs de la société.

---

COMPAGNIE PARISIENNE  
D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ  
Assemblée générale annuelle du 29 mars 1893  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 16 avril 1893)

MM. Guët, de Gayffier, Troost et le comte Louis de Ségur, administrateurs sortants, ont été réélus, à l'unanimité, membres du conseil d'administration.

---

Union-Incendie  
(*L'Argus*, 30 mai 1893)

MM. T. Maigret, Eug. Guëts [*sic* : *Guët*] et Démarest ont été nommés censeurs pour 1893.

---

Union-Vie  
(*L'Argus*, 30 mai 1893)

L'assemblée de l'Union-Vie, qui a eu lieu le même jour, était également présidée par M. d'Eichthal, assisté de MM. Eug. Guët et Claude Berthault, comme scrutateurs.

---

PANAMA  
nourrisseur des sociétés et des banquiers  
(*Paris-Capital*, 23 août 1893)

Voici maintenant quelques spéculateurs heureux, gagnant sur les syndicats :  
Guët et Cie 20.441 fr.

---

L'Union-Incendie  
(*L'Argus*, 29 avril 1894)

MM. Eug. Guët, Maurice Démarest et P. de Clermont ont été nommés censeurs pour 1894.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 29 avril 1894)

L'assemblée ... était présidée par M. d'Eichthal, avec MM. Guët et Jouet, comme scrutateurs...

MM. Démarest, de Saint-Sauveur et Eugène Guët ont été nommés censeurs pour 1894.

---

COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 juin 1894)

IV. — L'assemblée générale nomme MM. Eug. Guët et Jean Thirion commissaires chargés de faire le rapport sur les comptes de l'exercice 1895.

---

L'Union-Incendie  
(*L'Argus*, 5 mai 1895)

MM. Eug. Guët, Maurice Démarest et P. de Clermont ont été nommés censeurs pour 1895.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 5 mai 1895)

Les censeurs, MM. de Saint-Sauveur, Démarest et Eug. Guët, ont été réélus.

---

GAZ DE RIO-DE-JANEIRO  
(SOCIÉTÉ ANONYME [BELGE])  
Assemblée générale du 27 mai 1895  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juin 1895)

M. E. Guët, commissaire, nous a adressé en mars dernier sa démission, dictée par des raisons de convenances personnelles ; vous aurez à pourvoir à son remplacement.  
[...]

---

Saône-et-Loire  
SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES ET DU CHEMIN DE FER D'ÉPINAC  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 décembre 1895)

MM. E. Guët et J. Marcuard, administrateurs dont le mandat expirait cette année, ont été réélus.

---

Union-Incendie  
(*L'Argus*, 10 mai 1896)

MM. Eug. Guët, Maurice Démarest et P. de Clermont ont été nommés commissaires vérificateurs pour l'exercice 1896.

---

Union-Vie  
(*L'Argus*, 10 mai 1896)

MM. de St-Sauveur, Démarest et Eug. Guët ont été nommés censeurs pour 1896.

---

Union-Incendie  
(*L'Argus*, 9 mai 1897)

L'assemblée a réélu pour 3 ans MM. A. Thurneyssen, L. Delaunay-Belleville et Eug. Guët, administrateurs sortants.

---

Union-Vie  
(*L'Argus*, 9 mai 1897)

MM. Eug. Guët, Delaunay-Belleville et Thurneyssen, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

[Compagnie des produits de la Sangha](#) « Lipa Ouessou » (Congo français)  
Constitution  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 août 1899)

Suivant acte sous signatures privées en date à Paris du 23 juin 1899...  
Ont été nommés administrateurs : MM. ... Eugène Guët...

---

[Omnium colonial français](#)  
Société française au capital de 2 000 000 de francs,  
divisé en 30.000 actions de 100 francs  
Siège social : rue Pasquier, n° 3, à Paris  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 décembre 1899)

.....  
Les versements devront être effectués dans les délais ci-dessus fixés, savoir : à Paris, à la caisse de MM. Guët et Cie, banquiers, rue Saint-Lazare, n° 80...

---

Union-Incendie  
(*L'Argus*, 6 mai 1900)

MM. A. Thurneyssen, Albert Faure et Eug. Guët, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

BOLEO  
[cuivre au Mexique]  
(*Paris-Capital*, 30 mai 1900)

Guët et Cie : 150 actions

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 28 avril 1901)



MM. Démarest, W[illiam] d'Eichthal et L. Godeville [fondé de pouvoir de Guët & Cie],  
ont été nommés censeurs pour 1901.

---

DOCUMENTS OFFICIELS  
LA COMMERCIALE, compagnie d'assurances contre l'incendie  
Dissolution de société  
(*L'Argus*, 26 mai 1901)

... l'assemblée a nommé membres du comité de liquidation : MM. Vernes, Guët et  
Faure, lesquels ont déclaré accepter ces fonctions et ce à titre purement gratuit.

---

LES FUNÉRAILLES  
DE LA  
SOCIÉTÉ CRÉDIT MOBILIER  
LA RÉSURRECTION DU CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS  
(*Paris-Capital*, 5 juin 1901)

En dehors de quelques journalistes, dont certains étaient les commensaux de la vieille  
société, nous avons remarqué dans le cortège :  
Guët (100)

---

INAUGURATION  
Le monument de Charles Robert, ancien directeur de L'Union  
(*L'Argus*, 9 juin 1901)

[...] On remarquait tout particulièrement la présence de M. Guët, administrateur de  
l'Union, représentant le conseil, et de M<sup>lle</sup> d'Eichthal, fille de l'ancien président de  
l'Union, qui, s'inspirant des sentiments qui auraient animé son si regretté père, avait  
voulu donner ce témoignage de pieuse affection à la mémoire de Charles Robert. [...]

---

Constitution  
Société commerciale du Carbone de calcium  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 juillet 1901)

Ont été nommés administrateurs : ... Eugène Guët, banquier, demeurant à Paris, rue  
Saint-Lazare, 80 ...

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 11 mai 1902)

Les commissaires, MM. Démarest, d'Eichthal et L. Godeville [Guët & Cie], ont été  
réélus.

---

BOLEO  
(*Paris-Capital*, 21 mai 1902)

12.642 actions sur 24.000 étaient présentes ou représentées.

M. Eugène Puerari présidait, ayant pour assesseurs M. Gustave Mirabaud, représentant, tant par lui-même que par pouvoirs, 5.557 actions, et M. Eug. Guët, qui en représentait 4.096.

On voit immédiatement par ces deux derniers chiffres que le public-actionnaire a peu d'influence sur le vote au Boleo, car les deux scrutateurs représentent à eux seuls 9.653 titres sur un total de 14.541 déposés en vue de l'assemblée.

---

Constitution  
Société française La Baryte de Comines  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 27 juin 1902)

Ont été nommés administrateurs : MM. ... et Eugène Guët. — *Affiches parisiennes*, 21/7/1901.

---

SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES ET DU CHEMIN DE FER D'ÉPINAC  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 novembre 1902)

MM. E. Guët et J. Marcuard, administrateurs sortants, réélus.

---

L'Union-Incendie  
(*L'Argus*, 10 mai 1903)

MM. Thurneysen, Eug. Guët et G. Sohier, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 10 mai 1903)

MM. A. Thurneysen, Eug. Guët et G. Sohier, administrateurs sortants, ont été réélus pour trois années.

MM. Démarest, W. d'Eichthal et L. Godeville [Guët & Cie] ont été nommés commissaires-vérificateurs des comptes pour l'année 1903.

---

L'UNIFICATION DE LA DETTE OTTOMANE  
(*Le Journal des débats*, 1<sup>er</sup> juillet 1903)

... Guët, banquier ...

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 8 mai 1904)

MM. Démarest, W. d'Eichthal et L. Godeville [Guët & Cie] ont été réélus commissaires des comptes.

---

Compagnie royale  
des  
chemins de fer portugais  
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 juillet 1904)

COMITÉ DE PARIS  
Assemblée générale ordinaire des obligataires du 11 juillet 1904  
Compte rendu sténographique

Les obligataires de la Compagnie royale des chemins de fer portugais se sont réunis aujourd'hui en assemblée générale sous la présidence de M. Kergall.

MM. Guët et Lyonel François remplissaient les fonctions de scrutateurs, M. Husson celle de secrétaire.

.....

---

BOLEO  
(*Paris-Capital*, 10 mai 1905)

Guët et Cie (70 act.)

---

Les Capitaux français dans la République argentine  
[Compagnie générale de chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres]  
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 octobre 1905)

Guët et Cie      480 act. de 500 fr.

---

Assemblées d'actionnaires  
Saône-et-Loire  
SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES ET DU CHEMIN DE FER D'ÉPINAC  
(*Gil Blas*, 30 novembre 1905)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 décembre 1905)

MM. E. Guët et J. Marcuard, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

Algérie

## SOCIÉTÉ MINIÈRE FRANCO-AFRICAINE

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 décembre 1905)

Nous apprenons que l'exploitation des mines de cette société a commencé cet été, après l'établissement du chemin de fer de 10 kilomètres qui les relie au port d'Arzew, et que plus de 20.000 tonnes ont été déjà chargées et vendues en France, en Angleterre et en Allemagne.

La hausse des minerais de fer a décidé le conseil d'administration à réaliser dès maintenant l'augmentation de capital votée par la dernière assemblée générale. Les actionnaires qui désirent faire usage de leur droit de souscription au pair doivent s'adresser à MM. Guët et Cie, 80, rue Saint-Lazare, à Paris, avant le 5 janvier prochain.

---

## Société générale de sucreries et raffineries en Roumanie (*Recueil financier belge*, 1906, p. 493).

Cette société a été constituée à Bruxelles le 18 mai 1899 au capital de 9 millions de francs en 18.000 actions de 500 francs dont 5.600 d'apport.

Les 12.400 actions restantes furent souscrites par 117 comparants, notamment ... Guët et Cie, banquiers à Paris, 500...

---

## La Genevoise (*L'Argus*, 15 avril 1906)

[...] Au commencement de juillet 1904, la Compagnie adressa par pli recommandé à tous ses assurés et rentiers de France l'avis d'avoir dorénavant à payer les primes ou à encaisser les rentes chez MM. Guët et Cie, banquiers à Paris, et à s'adresser pour tous renseignements auxdits banquiers ou directement au siège social.

Cette mesure mettait fin à l'existence de l'agence de Lyon sans qu'aucun avis ou aucun indice eût pu faire pressentir à Poncet ce qui allait se passer [...]

---

## Union-Incendie (*L'Argus*, 6 mai 1906)

MM. A. Thurneyssen, Eug. Guët et G. Sohier, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

## Union-Vie (*L'Argus*, 6 mai 1906)

MM. A. Thurneyssen, Eug. Guët, G. Sohier, administrateurs sortants, ont été réélus.  
MM. Démarest, W. d'Eichthal et L. Godeville [Guët & Cie] ont été réélus commissaires des comptes.

---

ASSEMBLÉES D'OBLIGATAIRES  
Société des obligataires du Crédit foncier colonial  
(*Gil Blas*, 19 décembre 1906)

Les obligataires du Crédit foncier colonial se sont réunis lundi à trois heures sous la présidence de M. Maurice, assisté de MM. le docteur Nottin et Guët, en qualité de scrutateurs.

---

France-Vie  
(*L'Argus*, 5 mai 1907)

Les actionnaires se sont réunis le 27 avril, sous la présidence de M. Didiot, assisté de MM. Guët et Cottreau, comme scrutateurs.

---

Compagnie du Kouango français (Congo français)  
Appel de fonds  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 22 juillet 1907)

Les actionnaires de cette compagnie sont informés que le conseil d'administration, par délibération du 24 juillet 1907, a décidé d'appeler la somme de 10 fr. sur les actions actuellement libérées de 40 fr. chacune. Les versements pourront être effectués jusqu'au 31 août 1907, dernier délai : à Paris, chez MM. Guët et Cie, banquiers, 80, rue St-Lazare, ou à la Banque industrielle et commerciale, 2, rue Meyerbeer, et à Anvers, à la Banque L. Keusters, canal des Récollets, 11. — *Petites Affiches*, 25 juillet 1907.

---

FIANÇAILLES  
Gabriel Guët  
Édith Lepel-Cointet  
(*Le Figaro*, 25 décembre 1907)

M. Gabriel Guët, fils du banquier bien connu, est fiancé à M<sup>lle</sup> Édith Lepel-Cointet, fille de l'agent de change parisien.

---

DANS LE MONDE  
(*Le Gaulois*, 14 janvier 1908)

À l'occasion du mariage de leurs enfants, M<sup>me</sup> Lepel-Cointet<sup>3</sup> et M<sup>me</sup> Guët donnaient avant-hier, rue de Ponthieu, une très élégante soirée, au cours de laquelle on a bostonné.

Reconnu dans l'assistance :

M. et M<sup>me</sup> André Guët, M<sup>me</sup> Raffard, Mme Éric Lepel-Cointet, comte et comtesse de Bonvouloir, baron et baronne Saillard du Boisbertre, M. et M<sup>me</sup> Henri Gallice, M. et

---

<sup>3</sup> M<sup>me</sup> André Lepel-Cointet, née Ouizille, d'une famille lorientaise : sœur d'Auguste Ouizille, industriel, administrateur du Crédit nantais ; de Georges Ouizille, administrateur de Saupiquet ; et de M<sup>me</sup> Henri Gallice, des champagnes Perrier-Jouët.

M<sup>me</sup> René Gallice, M. et M<sup>me</sup> Depret, comte et comtesse de Seilhac, baron et baronne de Tinan, M. et M<sup>me</sup> Jacquesson, M. et M<sup>me</sup> Poussièlgue-Rusand, capitaine et M<sup>me</sup> de Chambine, M. et M<sup>me</sup> Leboul, M. et M<sup>me</sup> Ouizille.

Parmi les bostonneurs :

M. Sévène de Bérenger, comte Duprat de Mézailles, vicomte de Kersauson, MM. de Fontaubert, G. Trotry, [J. Raffard](#), P. Cartier, d'Aubigny, etc.

Parmi les bostonneuses :

M<sup>lles</sup> Le Boul, Dupasseur, [Guët](#), Saillard du Boisbertre, de Saint-Pierre, [Raffard](#), Roux, Ouizille, Eschger.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 3 mai 1908)

Les commissaires, MM. Démarest, W. d'Eichthal et L. Godeville [[Guët & Cie](#)], ont été réélus.

---

France-Vie  
(*L'Argus*, 10 mai 1908)

Les actionnaires se sont réunis le 30 avril, sous la présidence de M. Didiot, assisté de MM. Guët et Michel, comme scrutateurs.

---

SOCIÉTÉ DES MINES & FONDERIES DE ZINC  
DE LA VIEILLE-MONTAGNE  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 22 avril 1909)

M. Eugène Guët est élu commissaire en remplacement de M. Edgar de Sinçay, appelé aux fonctions d'administrateur.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 2 mai 1909)

MM. A. Thurneyssen, Eug. Guët et G. Sohier, administrateurs sortants, ont été réélus, ainsi que les censeurs, MM. Démarest, W. d'Eichtal et L. Godeville [[Guët & Cie](#)].

---

L'Union-Incendie  
(*L'Argus*, 16 mai 1909)

MM. A. Thurneyssen, E. Guët et G. Sohier, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

SOCIÉTÉ CIVILE DES OBLIGATAIRES

DU  
CRÉDIT FONCIER COLONIAL  
Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1909  
(*L'Information financière, économique et politique*, 30 juin 1909)

L'assemblée générale ordinaire des obligataires du Crédit foncier colonial s'est tenue le 24 juin sous la présidence de M. Mascart, président du conseil d'administration, assisté du représentant de MM. Guët et Cie, et de M. Antoine Ponnet, scrutateurs.

.....  
\_\_\_\_\_

Constitution  
L'Union-Vol  
(*L'Argus*, 17 octobre 1909)

« Ont été nommés administrateurs :  
MM. ... E[ugène] Guët...

\_\_\_\_\_

Desfossés, 1910 :  
Service financier Société minière franco-africaine (Algérie)  
Adm. + service financier La Baryte de Comines.

\_\_\_\_\_

AFRIQUE ET CONGO  
Société anonyme  
Siège social : 64, rue de la Victoire, Paris.  
(*Les Annales coloniales*, 26 mai 1910)

Conformément aux statuts, les propriétaires d'actions au porteur devront, pour avoir droit d'assister à l'assemblée, déposer leurs titres six jours francs avant la réunion :  
8° A la banque Guët et Cie, 80, rue Saint-Lazare, à Paris ;

\_\_\_\_\_

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 30 avril 1911)

MM. Démarest, W. d'Eichthal et L. Godeville [Guët & Cie] ont été nommés commissaires des comptes.

\_\_\_\_\_

France-Vie  
(*L'Argus*, 14 mai 1911)

Les actionnaires se sont réunis le 29 avril, sous la présidence de M. Didiot, assisté de MM. Guët et Michel Hubert, comme scrutateurs.

\_\_\_\_\_

AFRIQUE ET CONGO  
(*Les Annales coloniales*, 2 avril 1912)

Convoc. A.G.  
A la banque Guët et Cie, 80, rue Saint-Lazare, à Paris ;

---

LA N'GOKO-SANGHA  
(in Catherine Coquery-Vidrovitch,  
*Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1890-1930*,  
thèse, 1970, Paris, Mouton, 1972)

[320] Le président de la N'goko-Sangha [Hubert Henrotte] était en même temps administrateur de la Banque d'Indochine, aux côtés de deux banquiers de moindre envergure (E. Guët et H.G. Henrotte, de Henrotte et Muller) et d'un important armateur (Ed. de Sinçay, administrateur de la Cie des Chargeurs Réunis, des Chemins de fer de l'Indochine, etc.).

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 28 avril 1912)

MM. Thurneyssen, Guët et Sohier, administrateurs sortants, ont été réélus.  
MM. Démarest, W. d'Eichthal et L. Godeville [Guët & Cie] ont été nommés commissaires des comptes.

---

France-Incendie  
(*L'Argus*, 12 mai 1912)

Son assemblée ordinaire du 27 avril était présidée par M. Didiot, assisté de MM. Guët et de Lalain-Chomel.

---

NÉCROLOGIE  
EUGÈNE GUËT  
(*Le Journal des débats*, 12 mai 1912)

Nous apprenons la mort de M. Eugène Guët, banquier. Les obsèques auront lieu le lundi 13 courant, à 10 heures. On se réunira à l'église de la Trinité. Présent avis tenant lieu de faire-part. Ni fleurs ni couronnes.

---

NÉCROLOGIE  
M. Eugène GUËT  
(*L'Argus*, 19 mai 1912)



Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de l'un de nos plus anciens abonnés, M. Eugène Guët, banquier, survenue le 10 courant.

Il était depuis 1896, administrateur des Compagnies L'Union.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église de la Trinité, lundi dernier, au milieu d'une grande affluence.

À la dernière séance du conseil d'administration de l'Union, son président, M. Dervillé, a prononcé l'allocution suivante :

« Mes chers collègues,

La mort de M. Guët nous a profondément émus.

Il y a seize ans qu'il nous était venu de la Banque Audéoud, un nom familier de nos annales, et nous connûmes sans tarder qu'avec l'expérience des affaires, la science du marché financier, il nous apportait un esprit juste, bienveillant et sage ; nous connûmes que le choix avait été bien inspiré et que nous y gagnions un très précieux auxiliaire.

Et depuis, en effet, nul ne montra plus de dévouement dans l'exercice de son mandat ; vous savez comme il faisait ici bonne mesure de son temps et de ses peines, et avec quelle modestie, quelle discrétion, quelle douceur ! Jamais tant de zèle ne put sembler importun. Heureuses les affaires ou les causes qui suscitent de tels servants.

Pareil effort, il le donnait aux autres intérêts dont il avait pris charge et il poussait le sentiment du devoir jusqu'à l'oubli de tout plaisir, de toute trêve et de tout repos.

Mais hélas, à ceux là qui se dépensent de la sorte, l'injuste mort compte plus cruellement la brièveté du temps ; Guët tombe prématurément épuisé sur sa route trop laborieuse et nous, qui le prisions pour tant de qualités professionnelles, pour le charme et la culture de son esprit, pour la courtoisie, la sûreté de son commerce et pour son inépuisable obligeance, nous garderons fidèlement le souvenir de la collaboration fournie et de l'affection brisée. En votre nom, Messieurs, je rends à la mémoire de notre collègue un hommage de respect et de gratitude. »

---

SOCIÉTÉ DES MINES & FONDERIES DE ZINC  
DE LA VIEILLE-MONTAGNE  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 avril 1913)

.....  
M. Frédéric Braconier ; le baron de Macar et M. Eugène Guët, membre du collège des commissaires, ont disparu depuis la dernière assemblée générale.

.....  
M. Gabriel Guët est nommé commissaire en remplacement de M. Eugène Guët, pour terminer son mandat expirant en 1917 ;

---

COMPAGNIE ALGÉRIENNE  
(*Les Annales coloniales*, 3 mai 1913)

MM. Bungener, de la maison Odier-Sautter et Cie, et [Jean] Raffard <sup>4</sup>, de la maison Guët-Raffard et Cie, les deux plus forts actionnaires présents, scrutateurs.

---

L'Union-Incendie  
(*L'Argus*, 4 mai 1913)

Assemblée le 30 avril, sous la présidence de M. Albert Mirabaud, vice-président du conseil, avec le représentant de la maison Guët et Cie et M. Jouet comme scrutateurs, et le baron Cerise, secrétaire.

.....  
M. Robert Delaunay-Belleville, fils de l'ancien administrateur, a été nommé administrateur, en remplacement de M. Eugène Guët, décédé.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 4 mai 1913)

Son assemblée ordinaire a été tenue, le 30 avril, sous la présidence de M. A[ibert] Mirabaud, assisté de MM. Guët et Jouet, comme assesseurs [...].

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. Robert Delaunay Belleville, en remplacement de M. Eug. Guët, décédé. [...]

MM. Démarest, W. d'Eichthal et L. Godeville [Guët & Cie] ont été nommés commissaires des comptes.

---

MESSAGERIES FLUVIALES DU CONGO  
(*Les Annales coloniales*, 10 mars 1914)

Convoc. A.G.  
MM. Guët et Cie, 80, rue Saint-Lazare à Paris.

---

L'UNION-INCENDIE  
(*L'Argus*, 3 mai 1914)

Assemblée le 30 avril, sous la présidence de M. Albert Mirabaud, vice-président du conseil, avec le représentant de la maison Guët et C<sup>o</sup> et M. Jouet comme scrutateurs.

---

---

<sup>4</sup> Jean Raffard (1887-mpf 1<sup>er</sup> octobre 1914 à Bécourt-Bécordel, Somme). Fils de Gabriel Raffard, représentant en 1898 de la Société de phosphates de Bordj-R'dir, et d'une Dlle Lemaître. Frère de Marthe, mariée en 1913 à l'inspecteur des finances Maurice Pignerol, et d'Antoinette, mariée en 1918 à Jacques de Gournay. Neveu de Paul Raffard (1841-1895), négociant en soieries, président du tribunal de commerce de Paris ; de Charles (c- 1844-1933), publiciste ; et de Lucien (1848-1923), marié à Élisabeth Rodier, actrice, d'où Hélène ou Ellen Raffard, nièce du chocolatier Gaston Menier, mariée en premières noces à Joseph Paul-Boncour et en secondes noces au docteur Édouard Joltrain. Cousin de Marcel Raffard (1872-1933), ingénieur ECP, administrateur délégué des Entrepôts et magasins généraux de Paris (EMGP), commissaire des comptes, puis administrateur (1922) de La Paternelle, marié à Henriette Masson, fille de Léon Masson, administrateur du Crédit lyonnais et de la Banque de l'Indochine. Etc., etc.

L'UNION-VIE  
(*L'Argus*, 3 mai 1914)

Son assemblée ordinaire a été tenue, le 29 avril, sous la présidence de M. A[ibert] Mirabaud, assisté de MM. Guët et Jouet, comme assesseurs.

MM. Démarest, W. d'Eichthal et L. Godeville [Guët & Cie] ont été nommés commissaires des comptes.

---

(*Revue des grands procès contemporains*, 1914)

M. Léonce Godeville, né en 1843 — il a soixante-dix ans sonnés, — est entré en 1862 dans la maison de banque Audeoud, devenue plus tard la maison Guët et Cie, puis Guet, Raffard et Cie. Toute sa carrière de fondé de pouvoirs de cette importante maison de banque s'est suivie sans discontinuité de 1862 à 1898. M. Godeville s'est retiré après trente-six ans d'exercice.

---

LES TUÉS  
JEAN RAFFARD  
(*Le Temps*, 8 novembre 1914)

On annonce la mort du sous-lieutenant Jean Raffard, banquier à Paris, du 160<sup>e</sup> d'infanterie ; il était le beau-frère de M. [Maurice] Pignerol, inspecteur des finances.

---

COMPAGNIE N'GOKO-SANGHA  
5, rue de La-Rochefoucauld, Paris  
(*Les Annales coloniales*, 18 novembre 1916)

Les propriétaires d'actions au porteur devront, pour avoir le droit d'assister à cette assemblée générale, déposer leurs actions avant le 20 novembre 1916, à midi, savoir :

A Paris :

Chez MM. Guët, Raffard et Cie ;

---

CONSTITUTION  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 janvier 1918)

Sté Guët et Cie, banquiers. — Sté en commandite simple au cap. de 500.000 fr. Siège à Paris, 80, r. St-Lazare. Gérants : MM. Gabriel et Henri Guët. Statuts chez M<sup>e</sup> Desforges, Paris. — *Petites Affiches*, 27 déc. 1917.

---

CONSTITUTION  
Maison Dorat (Confection)

(*La Cote de la Bourse et de la Banque*, 16 mai 1919)

Cap. 1.500.000 fr. en 3.000 act. de 400 fr., dont 400 act. attribuées à M. Dorat. Il a été créé 600 parts de fondateur attribuées au même. Siège 6, av. Emmanuel-III, Paris. Conseil : MM. Blériot, Dorat, Guët, Jaunez, Laurent, Lederlin, Rivory. Statuts chez M<sup>e</sup> Breuillaud, Paris. — *Gazette du Palais*, 6 mai.

---

#### CONSTITUTION

Les Films D. H.

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 décembre 1919)

Capital 700.000 fr. divisé en 1.400 actions de 500 francs, dont 200 privilégiées d'apport attribuées à M. Dulac, avec 1.000 parts de fondateur. Siège social à Paris, 188, boulevard Haussmann. Conseil d'administration : MM. Lalande, Guët, Dulac, Xambo et Thomassot. Statuts déposés chez M<sup>es</sup> Garnier à Montereau. — *Gazette du Palais*, 4 décembre.

---

#### CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 3 janvier 1920)

Clinique médicale de Paris. Capital 2.550.000 fr. divisé en 2.550 actions de 1.000 fr. Siège social à Paris, 6, rue Piccini. Conseil d'administration : MM. Baup, Dorat, Dubief, Gravelette, Guët, Lamarre et Laurent. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Barillet à Paris. — *La Loi*, 12 décembre.

---

#### CONSTITUTION

Société économique franco-suisse

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 25 février 1920)

Capital 1 million de francs divisé en 2.000 actions de 500 fr. Il a été créé 2.000 parts bénéficiaires, dont 1.000 attribuées à M. R. Sautter. Siège social, à Paris, 15, rue Richer. Conseil d'administration : MM. Sautter, Albi [Alby], Grobet-Roussy, de Reynier, Dhé, Monvert, Delaire de Cambacérès, de Margerie, Robert, Steinmetz et les Sociétés Forges et Aciéries Paul Girod, A. Giros et Cie, Banque de Mulhouse, Marcuard Meyer Borel, Union française de crédit pour le commerce et l'industrie, Courvoisier, Berthoud et Cie, [Guët et Cie](#), Conrad Ischokke, Ateliers de Construction Œrlikon, Société suisse pour la construction de locomotives, Crédit de la suisse française, Union des banques suisses. — Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Moyne, à Paris. — *Petites Affiches*, 24 février 1920.

---

#### POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE

IL VIENT DE SE CONSTITUER UNE « SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE »  
(*La Journée industrielle*, 25 février 1920)

Sous le titre de Société économique franco-suisse, il vient de se constituer, à Paris, une société anonyme qui a pour objet « la recherche, l'étude, la préparation et la négociation en tous pays de toutes affaires industrielles, commerciales et financières intéressant l'activité économique française et suisse ».

Le siège est à Paris, 15, rue Richer.

Le capital vent fixé à 1 million en actions de 500 francs.

Le premier conseil est composé de : MM. Raoul Sautter, banquier à Paris, rue de La Chaussée-d'Antin, 66 ; Amédée Alby, ingénieur à Paris, boulevard Lannes, 55 ; la Cie des Forges et Aciéries Electriques Paul Girod, à Ugine (Savoie) ; MM. Henri Grobet-Roussy, industriel à Vallorbe (Vaud), Suisse ; James de Reynier, ingénieur agronome à Paris, avenue Victor-Emmanuel-III, 61 ; la Cie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, à Paris, rue de La-Rochefoucauld, 12 ; la société en nom collectif A. Giros et Cie, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 56 ; la Banque de Mulhouse, à Paris, rue de la Paix, 4 ; la société en commandite simple Marquard Meyer, Borel et Cie, à Paris, rue de Provence, 29 ; l'Union française de Crédit pour le Commerce et l'Industrie, à Paris, rue de l'Arcade, 4 ; la société en commandite simple Courvoisier, Berthoud et Cie, à Paris, rue Richer, 15 ; M. le colonel Paul-François Dhé, industriel, président du Bureau d'organisation économique, à Paris, rue Notre-Dame-desChamps, 42 *ter* ; [la société en commandite simple Guët et Cie, à Paris, rue Saint-Lazare, 80](#) ; MM. Ernest Monvert, négociant, à Paris, rue Saint-Lazare, 94 ; le comte Jean Delaire de Cambacérès, propriétaire, à Paris, avenue d'Iéna, 6 ; Jean de Margerie, ancien officier, à Paris, rue Saint-Guillaume, 14 ; la société S. A. Conrad Zschokke, à Aarau (Suisse) ; la société Ateliers de Constructions Œrlikon, à Œrlikon (Suisse) ; M. Arthur Robert, industriel, à l'Empereur-sur-Clarens, Vaud (Suisse) ; la Société Suisse pour la Construction de Locomotives et de Machines, à Winterthur (Suisse) ; la société C. F. Bally, à Schœnenwerd (Suisse) ; M. Édouard Steinmetz, négociant, à Genève (Suisse), rue de la Fusterie, 4 ; le Crédit de la Suisse Française, à Genève (Suisse) ; l'Union des banques suisse, à Zurich (Suisse).

---

#### CONSTITUTION

Sté française de Sablières (Gennevilliers)  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 juin 1920)

Capital 1.500.000 fr. divisé en 3.000 actions de 500 fr. dont 1.000 d'apport attribuées à M. Caplain. Siège social à Paris, 9, rue Christophe-Colomb. Conseil d'administration : MM. de Briment, Cahen, Caplain, Dubief, Gravelotte, Guët, Lamarre, Lévêque et Milliot. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Barillot, à Paris. — *Loi*, 3 juin 1920.

---

Société d'études commerciales et industrielles  
(*La Journée industrielle*, 22 juin 1920)

Cette société anonyme nouvelle, dont le siège est à Paris, 9, rue Christophe-Colomb, a pour objet l'étude, la préparation et la constitution de toutes affaires industrielles, commerciales, agricoles, financières ou autres.

Le capital est de un million en actions de 1.000 fr.

Le premier conseil est composé de MM. Fernand Auburtin, maître des requêtes honoraire du Conseil d'État, 65, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; Georges Cahen, administrateur des Fondations Ch. et L. Stern, 55, boulevard Lannes, à Paris ; Louis Dubief, propriétaire, 11, chaussée de la Muette, à Paris ; Eugène Gravelotte, industriel,

9, rue Christophe-Colomb, à Paris ; Gabriel Guët, banquier, 80, rue Saint-Lazare, à Paris ; André Lamarre, docteur en médecine, 16, rue Erlanger, à Paris ; Paul Magny, préfet honoraire, 45, avenue de la Motte-Piquet, à Paris ; Charles Millot, administrateur de sociétés, 20, rue Alphonse-de-Neuville, à Paris, et Albert Murat, rédacteur en chef du journal *l'Information financière, économique et politique\**, 101, avenue Henri-Martin, à Paris.

---

#### CONSTITUTION

Société d'études commerciales et industrielles (S.E.C.I.)  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 8 juillet 1920)

Capital 1 million de francs divisé en 1.000 actions de 1.000 fr. Siège social, à Paris, 9, rue Christophe-Colomb. Conseil d'administration : MM. Auburtin, Cahen, Dubief, Gravelotte, Guët, Lamarre. Magny, Milliot et Murat. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Barillot, à Paris. — *Loi*, 19 juin 1920.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 18 juillet 1920)

Les commissaires des comptes, MM. M. Démarest, W. d'Eichthal et G[abriel] Guët, ont été réélus.

---

Affaires militaires  
Légion d'honneur  
JEAN-GABRIEL RAFFARD  
(*Le Temps*, 22 août 1920)

Le sous-lieutenant Jean-Gabriel Raffard, du 160<sup>e</sup> R. I., banquier, à Paris, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume : « Officier d'une grande bravoure. A fait preuve au combat d'une conscience parfaite et d'un esprit de sacrifice absolu. Tué à son poste de combat le 1<sup>er</sup> octobre 1914, à Fricourt <sup>5</sup>. » Croix de guerre avec palme.

---

#### APPEL DE FONDS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 février 1921)

Société Parisienne de Papeterie et de cartonnage. — Versement des trois derniers quarts, le 2<sup>e</sup>, soit 125 fr., par titre avant le 28 février, le 3<sup>e</sup> soit 125 fr. par titre avant le 31 mars et le 4<sup>e</sup>, soit 125 fr. par titre, avant le 30 avril, chez MM. Guët et Cie, banquiers, 80, rue Saint-Lazare. — *Petites Affiches*, 17 février 1921.

---

---

<sup>5</sup> Fricourt est la localité qui avait été annoncée en 1914. Mais sur la plaque figurant dans le tombeau des Léon Lemaitre au Père-Lachaise, Jean Pierre Gabriel Raffard est donné comme mort à l'âge de 27 ans à Bécourt-Bécordel (Somme).

Société Parisienne de Papeterie et Cartonages  
(Anciens Établissements Outardel)  
(*La Journée industrielle*, 6 mars 1921)

Les premiers administrateurs sont : ... Gabriel Guët, banquier à Paris, 80, rue Saint-Lazare...

---

Compagnie française d'études et entreprises coloniales  
(*La Journée industrielle*, 20 mai 1922)

L'assemblée a ratifié la nomination de MM. Gabriel Guët et Paul Vernet, en qualité d'administrateurs.

---

AEC 1922 :  
Guët (Gabriel) ;  
Compagnie d'études et entreprises coloniales  
Afrique minière équatoriale  
Recherches et forages (Maroc)  
Comptoirs Hesse (Guyane)(596).

Henri Guët :  
administrateur de la [Société immobilière de Casablanca](#)

---

L'Union-Incendie  
(*L'Argus*, 27 mai 1923)

Ses actionnaires se sont réunis en assemblée générale le 23 mai, sous la présidence de M. Albert Mirabaud, vice-président du conseil d'administration, assisté de MM. Lagrange et [Gabriel] Guët assesseurs, et de M. A. Pottier, directeur de la Compagnie comme secrétaire.

.....  
MM. William d'Eichthal, G[abriel] Guët et le baron Thénard ont été désignés comme censeurs.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 27 mai 1923)

MM. d'Eichthal, [Gabriel] Guët et le baron Thénard ont été désignés comme censeurs.

---

L'Union-Vol et Accidents  
(*L'Argus*, 27 mai 1923)

MM. William d'Eichthal et G[abriel] Guët ont été désignés comme censeurs.

---

Qui êtes-vous ? 1924 : 0.

---

L'UNION-INCENDIE  
(*L'Argus*, 25 mai 1924)

MM. d'Eichtal, [Gabriel] Guët et le baron Thénard, ont été nommés commissaires des comptes.

---

*Annuaire industriel*, 1925 :

ÉTUDES et d'ENTREPRISES COMMERCIALES et INDUSTRIELLES (Cie d'), 9, r. Christophe-Colomb, Paris, 8<sup>e</sup>. T. Elysées 32-25, 61-69, 61-70, Passy 72-71. Soc. an. au capital de 1.500.000 francs. Conseil d'adm. : ... Gabriel Guët, de la maison Guët et Cie, banquiers, adm. des Houillères et chemins de fer d'Épinac, commissaire aux comptes de la Cie d'assurances « L'Union », membre du collèges des commissaires aux comptes de la Soc. des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, adm. de la Soc. des ciments du Sappey...

HOUILLÈRES ET DU CHEMIN DE FER D'ÉPINAC (Soc. an. des), 64, r. de la Victoire, Paris, 9<sup>e</sup> (Siège social). Direction : Épinac-les-Mines (Saône-et-Loire). Cons. d'adm. : ... Guët (G[abriel])

MINES D'ANTHRACITE DE STE-AGNÈS, ISÈRE (Soc. an. de), 39, r. de Surène, Paris, 8<sup>e</sup>. T. Élysées 09-70. Capital 2.450.000 de fr. — Cons. d'adm. : Prés. : Guy Lepel-Cointet <sup>6</sup>, associé d'agent de change ; adm. : Gabriel Guët, banquier ; René Gallice <sup>7</sup>, industr. ; Georges Renevey <sup>8</sup>, ing. ; secrét. gén. : André Lepel-Cointet, agent de change honoraire ; ing. cons. : Félix Colomer. Direct. général : Raoul Clerc <sup>9</sup>. Gare : Brignoud (Isère), embranchement particulier. — Câble aérien de 7 kilomètres environ, reliant la mine à l'atelier de criblage, situé en gare de Brignoud. Maisons ouvrières.

---

<sup>6</sup> Guy Lepel-Cointet (1884-1954) : issu d'une dynastie d'agents de change parisiens. Fils d'André et d'une Dlle Ouizille, de Lorient. Associé d'agent de change. Président des Mines, carrière et matériaux de Nécy et de la Société immobilière de Casablanca. Administrateur de la Société agricole du Maroc, de la Cie chérifienne de colonisation et de la Sté générale pour le développement de Casablanca. Secrétaire de l'Afrique minière équatoriale. Partie prenante dans la Société de gérance des naphtes de Bakou (octobre 1925), destinée à exploiter certains actifs de la doyenne des sociétés pétrolières russes.

Adeptes de Teilhard de Chardin. Marié à Jeanne Varanguien de Villepin. Enfants : Éric (en religion), Marc (mpf 1940-1945), marié à Marie-Thérèse de Casamajor ; Monique (ctesse Ogier de Lesseps) ; et Gilbert, administrateur du Crédit électrique et gazier.

<sup>7</sup> René Gallice : fils d'Henri Gallice, des champagnes Perrier-Jouët, et d'une Dlle Ouizille (sœur de Mme André Lepel-Cointet, de Georges Ouizille, administrateur de Saupquet, etc.). Négociant en champagne, administrateur de la Société parisienne de papeterie et cartonnage.

<sup>8</sup> Georges Renevey : administrateur des Mines cuivre Catemou (Chili), de l'Électrolyse du Palais, de la Sté recherche et forage (Maroc)...

<sup>9</sup> Raoul Clerc : administrateur de la Société de gérance du Naphte de Bakou en compagnie de Guy Lepel-Cointet.



Exploitation des concession de La Boutière, 513 hectares ; concession du Grand-Joly, 305 hect. — Nature du charbon : anthracite pour usages industriels et foyers domestiques. Fines 0/10, 10/20, 20/30, 30/60. (1-92/13).

---

SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES ET DU CHEMIN DE FER D'ÉPINAC  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> janvier 1927)

MM. Gabriel Guët et Jean Siegler, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

NÉCROLOGIE  
GUSTAVE BERLY  
(*Le Matin*, 15 novembre 1927)

On prie d'annoncer la mort de M. Gustave Berly, banquier [ancien administrateur des Comptoirs Hesse, Guyane], président de la Société française des amis de la musique, président du conseil d'administration du musée Moreau, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 13 novembre 1927, en son domicile, à Paris, 184, rue de Rivoli. Les obsèques auront lieu le mercredi 16 courant, à 10 h. 30, en l'église Saint-Roch. On se réunira à la maison mortuaire. [De la part de M<sup>me</sup> Eugénie Guët et de M<sup>me</sup> Gabriel Raffard, ses nièces.](#) Prière de considérer le présent avis comme une invitation. Ni fleurs ni couronnes.

---

ISÈRE  
SOCIÉTÉ DES MINES D'ANTHRACITE DE LAVAL (ISÈRE)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 septembre 1928)

MM. Henri Guët, à Paris, 12, rue de Moscou... composent le premier conseil d'administration.

---

Banque Guët  
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 mars 1929)

L'assemblée ordinaire du 16 mars a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1928, se soldant par un bénéfice net de 1.471.618 francs.

Le dividende brut a été fixé à 6 %, payable à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, à raison de 22 fr. 10 net.

Il a été, en outre, affecté aux amortissements une somme de 988.033 francs.

---

ÉCHOS ET RUMEURS  
Pourquoi tant de colère ?  
(*Le Journal des chemins de fer*, 1<sup>er</sup> novembre 1930)

Il nous revient que l'étude récemment publiée ici sur l'Anthracite de Laval [Isère] n'a pas eu l'heur déplaire à la Banque Guët.

Attitude bien étrange en vérité !!!

De deux choses l'une : ou notre étude est inexacte et nos colonnes sont à la disposition des promoteurs pour rectification, ou les observations faites par nous sont exactes et, dans ce cas, la mauvaise humeur de l'animateur est maladroite.

Maladroite, car elle nous montre que nous avons touché juste. Elle nous donne furieusement l'envie de creuser plus avant le problème de ces étranges rachats de sociétés en déconfiture dont l'actif fut payé, cependant, un bon prix.

Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ce point obscur et de vérifier si, dans la constitution des Anthracites de Laval, la Banque Guët n'a pas été juge et partie.

---

L'Union-Incendie  
(*L'Argus*, 10 mai 1931)

Les commissaires aux comptes, MM. Gabriel Guët, baron Louis Thénard et Jacques Boivin-Champeaux, ont été réélus.

---

L'Union-Vie  
(*L'Argus*, 10 mai 1931)

MM. J. Boivin-Champeaux, G[abriel] Guët et le baron L. Thénard ont été désignés comme commissaires vérificateurs des comptes.

---

Banque Guët  
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 mai 1931)

Les actionnaires de cette Société ont tenu leur assemblée générale ordinaire le jeudi 21 mai. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1930 se traduisant, frais généraux et divers déduits, par un bénéfice de 1.155.00 francs.

Sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée, après avoir pourvu à la réserve légale et aux divers amortissements et réserves, a décidé la répartition d'un dividende de 8 %, soit 40 fr. brut (contre 35 fr. en 1929).

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 5 juin à raison de net : 35 fr. 60 au nominatif et 31 fr. 55 au porteur.

---

Banque Guët  
(*L'Information financière, économique et politique*, 6 novembre 1931)

Cette banque au capital de 10 millions dont le siège est à Paris, 73, boulevard Haussmann, a fermé ses guichets hier matin.

---

AUTOUR D'UNE DÉFAILLANCE

(*La Volonté*, 16 novembre 1931)

On sait que la Banque Guët, société anonyme au capital de 10 millions de francs, dont le siège est 73, boulevard Haussmann, vient d'être déclarée en état de faillite par un jugement du 9 novembre 1931.

M. Marville a été nommé juge-commissaire, et M. Guinot, syndic provisoire.

On sait que M. Guët, auquel certains agissements délictueux sont reprochés, a été arrêté il y a quelques jours. Mais ceux qui ont suivi durant ces dernières années, l'« évolution » de ladite banque estiment que M. Guët n'a eu qu'un rôle très secondaire. On précise que c'est sous l'impulsion de M. Chaput et non de M. Guët que l'ancienne Banque Guët, si traditionnelle », a modifié sa ligne de conduite pour devenir la banque de placement des Anthracites de Laval, de la Soie de Verre, et de multiples autres affaires.

---

## LA FINANCE AU PALAIS

---

### BANQUE GUËT ET CIE

(*Le Petit Bleu de Paris*, 8 janvier 1935)

Hier ont commencé devant la onzième chambre correctionnelle les débats de l'affaire de la Banque Guët, 73, boulevard Haussmann, dont tous les administrateurs sont poursuivis sous l'inculpation d'infraction à la loi sur les sociétés, escroquerie ou abus de confiance, savoir : Gabriel et Henry Guët, président et gérant de la société : Audry, ancien préfet, administrateur délégué ; Simoneau, administrateur ; Pépin, fondé de pouvoirs ; Grumberger, chef du démarchage et Bréand, caissier des titres.

Après interrogatoire des prévenus — qui rejettent la responsabilité des détournements sur le secrétaire général, M. Chapus, aujourd'hui décédé — et audition de l'expert Beaunier, qui fixe le préjudice minimum à 28 millions et demi en 1931, le tribunal a renvoyé les débats au 15 courant.

En fin d'audience, le tribunal a fixé au 21 janvier l'interrogatoire des administrateurs de la Société des Mines de Laval, une filiale de la Banque Guët, au nombre desquels se trouve notamment M. Louis Serre, ancien ministre du Commerce, inculpé d'infraction à l'article 15 de la loi de 1867, émission et négociation de titres ; MM. Laroze, Henriquet, Larger, Charles Legris, Gabriel Guët, Audry et Grumberger.

---

## LA FINANCE AU PALAIS

---

### Société des Mines d'anthracite de Laval [Isère]

(*Le Petit Bleu de Paris*, 23 janvier 1935)

Tous les administrateurs de cette société sont poursuivis devant la onzième chambre correctionnelle pour infractions aux articles 13, 14, 15 de la loi de 1867, savoir : M. Louis Serre, sénateur, ancien ministre, président du conseil d'administration ; Charles Audry, administrateur délégué, ancien préfet ; Henry Guët, Raoul Clerc, Hubert Laroze, administrateurs, et Grumberger, chef du service du démarchage. D'autre part, les administrateurs de la Banque Guët et Cie sont inculpés d'escroquerie à l'occasion du placement des titres d'une société irrégulièrement constituée.

Des explications fournies par l'expert Beaunier, du réquisitoire et des aveux des inculpés, il ressort que toutes les souscriptions des administrateurs étaient fictives, qu'ils

ne possédaient à l'époque de la constitution de la société aucun compte créditeur et que c'est la Banque Guët qui leur a remis un carnet de chèques, leur permettant de se libérer, sans compensation, du montant de leur souscription à l'émission des actions, à la première et à la dernière augmentation de capital. La Banque Guët et Cie leur rachetait ensuite les titres avec une prime constituant leur bénéfice et le montant de cette vente venait éteindre leur débit sur les livres de la banque.

C'est ainsi que M. Louis Serre a encaissé 60.000 francs de bénéfices sans avoir déboursé un centime et a épuisé tout un carnet de chèques tirés sur la banque, sans avoir jamais effectué aucun versement. L'ancien ministre prétend que sa situation, à l'époque, l'autorisait à tirer des chèques en blanc sur la Banque Guët et Cie, dont Chapus, le secrétaire général, était son ami (ainsi que celui de M. Daladier, député d'Orange). Sa parole suffisait et point n'était besoin, dit-il, à cette époque d'un contrat ou d'une convention écrite pour qu'une ouverture de crédit lui fut consentie.

C'est ce qui scandalise littéralement M. le substitut Bazy, qui trouve anormales ces ouvertures de crédit et qui demande une condamnation contre tous les inculpés. Il s'en rapporte simplement à la sagesse du tribunal en ce qui concerne l'application de l'article 14 (délict de négociation) à Audry et à Grunberger.

M<sup>e</sup> Eugène Lamour dépose des conclusions tendant à la restitution d'une somme de 55.000 francs à sa cliente, M<sup>me</sup> Damien, qui fut la première plaignante dans cette affaire.

Puis M<sup>e</sup> Baudelot présente la défense de Gabriel Guët, poursuivi pour escroquerie. Il s'étonne qu'une société qui a fonctionné pendant plusieurs années, qui a distribué des dividendes, passé des marchés de charbons avec la Compagnie du P.-L.-M. et autres grandes administrations, puisse être considérée comme une entreprise fictive. C'est, lui réplique le représentant du ministère public, parce que, ayant été irrégulièrement constituée, d'une part, et avec des titres volés aux clients de la Banque Guët et Cie ; d'autre part, la loi de 1867 ne peut la considérer comme valable, même si, après les détournements, elle réalisa des millions de marchés ou de bénéfices.

Continuation lundi prochain.

---

Les administrateurs de la banque Guët  
et de la Société des anthracites de Laval ont été condamnés  
(*L'Œuvre*, 12 février 1935)

La 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle, que préside M. Diolot, vient de rendre, après plusieurs audiences, son jugement dans les poursuites intentées à la banque Guët frères et à la Société des anthracites de Laval (Isère), filiale de la banque.

Dans l'affaire de la banque Guët, les administrateurs ont été condamnés pour escroquerie et infraction à la loi sur les sociétés, aux peines suivantes : Gabriel Guët, 4 ans de prison et 3.000 fr. d'amende ; Henri Guët, 2 ans de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende ; Charles Audry, ancien préfet des Côtes-du-Nord, 18 mois de prison avec sursis et 3.000 fr. d'amende ; Jean Thepin, fondé de pouvoir, et Émilien Bréaud, caissier des titres, 13 mois de prison chacun et 2.000 fr. d'amende ; Amédée Simonot, 2.000 fr. d'amende.

Léon Grunberg, dit Grunberger, a été acquitté.

Les détournements commis par la banque Guët atteindraient 28 millions et demi. Le syndic de faillite a obtenu des restitutions qui s'élèvent à environ un million de francs.

Dans l'affaire des Anthracites de Laval, les condamnations suivantes ont été prononcées : Gabriel Guët, 13 mois de prison et 3.000 francs d'amende ; Henri Guët, administrateur, 4 mois de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende ; Charles Audry, administrateur, 8 mois de prison et 3.000 francs d'amende ; Louis Serre, ancien ministre

du commerce, président du conseil d'administration de la société, 4.000 francs d'amende ; Raoul Clerc, administrateur délégué, 2.000 francs d'amende ; Hubert Laroze, souscripteur fictif, 1.000 fr. d'amende.

Léon Grunberg a été acquitté.

Le tribunal a prononcé la confusion des peines pour les frères Guët et Audry.

---

LA FINANCE AU PALAIS  
Mines de Laval  
(*Le Petit Bleu de Paris*, 4 juillet 1936)

La neuvième chambre de la Cour a rendu son arrêt à l'audience d'hier.

La Cour a confirmé le jugement de la onzième chambre et condamne : Gabriel Guët à 13 mois de prison et 3.000 francs d'amende ; Henry Guët à 4 mois avec sursis, 3.000 francs ; Charles Audry à 3 mois, sursis, 3.000 francs ; Louis Serre, ancien ministre, 4.000 fr. ; Raoul Clerc, 2.000 francs, et Hubert Laroze, 1.000 fr.

La Cour a supprimé la confusion avec les peines prononcées dans l'affaire de la Banque Guët, celles-ci n'étant point définitives à raison d'un pourvoi pendant devant la Cour de cassation.

Enfin, tous les inculpés sont déclarés solidairement responsables du préjudice de 54.000 francs subi par la plaignante, M<sup>me</sup> Damiens.

---

LA FINANCE AU PALAIS  

---

Comment on fonde une société  
(*Le Petit Bleu*, 28 février 1937)

.....  
La Banque Guët, par l'entremise de Chapus et de deux employés, MM. Labyllé et Lacombe, avait promis de verser 1.500.000. — Au lieu d'espèces bonnes et valables, Chapus souscrivit par jeux d'écritures pratiquées sur divers comptes de la Banque Guët.

Les enquêtes auxquelles les administrateurs de la banque furent soumis révélèrent la constitution irrégulière de l'[Union chimique nord-africaine](#) dont la nullité fut prononcée le 16 mai 1935 par le tribunal de commerce qui nomma M<sup>e</sup> Germain syndic, puis M. Monnot des Angles liquidateur.

Les administrateurs frappèrent cette décision d'appel mais la 3<sup>e</sup> chambre de la cour vient de rendre un arrêt confirmant le jugement entrepris.

---